

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DeLaval Gearbox oil EP75W-90

### FS3047

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 01-août-2014

Date de révision :  
30-janv.-2023

Numéro de révision: 2.1

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** DeLaval Gearbox oil EP75W-90

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Lubrifiant

**Utilisations déconseillées** Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Contacter le fabricant

c/o DeLaval International AB  
PO BOX 39  
147 21 Tumba  
Sweden  
Tel + 46 08-530 66 000  
Email MSDS.EU@delaval.com

#### Fournisseur

France: DeLaval  
Omega Parc Bat. 5  
3 Bd Jean Moulin - CS40504  
78997 Elancourt  
France  
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:  
DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium  
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG  
Munchrutistrasse 2  
6210 Sursee  
Switzerland  
Tel (41) 926 6611

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Numéro d'appel d'urgence

France:  
(33) 1 4005 4848

Belgique:  
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:  
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Non dangereux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

#### Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande  
 EUH208 - Contient Reaction products of bis(4-methylpentan-2-yl)dithiophosphoric acid with phosphorus oxide, propylene oxide and amines, C12-14-alkyl (branched) Reaction product of 1,3,4-thiadiazolidine-2,5-dithione, formaldehyde and phenol, heptyl derivs . Peut produire une réaction allergique

#### Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

### 2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ( $\geq 0.1\%$ )

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ( $\geq 0.1\%$ )

Contient un perturbateur endocrinien connu ou supposé

EC 939-460-0 Reaction product of 1,3,4-thiadiazolidine-2,5-dithione, formaldehyde and phenol, heptyl derivs.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Severely refined mineral oil (C15 - C50) (*) - NC	-	$\geq 10 - \leq 25$	-	-	-	-	
Severely refined mineral oil (C15 - C50) (*) - H304	-	$\leq 5$	Asp. tox. 1 (H304)	-	-	-	
Reaction products of bis(4-methylpentan-2-yl)dithiophosphoric acid with phosphorus oxide, propylene oxide and amines, C12-14-alkyl (branched) NS	931-384-6	$< 2.5$	Acute tox. 4 (H302) Eye dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	Eye Dam. 1, H318:C $\geq 50\%$ Skin Sens. 1, H317: C $\geq 9.39\%$	-	-	01-2119493620-38
Reaction product of 1,3,4-thiadiazolidine-2,5-dithione, formaldehyde and phenol, heptyl derivs. 1471311-26-8	939-460-0	$\leq 0.3$	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1B (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)	-	-	-	01-2119971727-23

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

### Notes

\* Contains one or more of the following:

CAS: 64742-54-7, EC: 265-157-1, EU REACH: 01-2119484627-25

CAS: 64742-55-8, EC: 265-158-7, EU REACH: 01-2119487077-29

CAS: 64742-56-9, EC: 265-159-2, EU REACH: 01-2119480132-48

CAS: 64742-65-0, EC: 265-169-7, EU REACH: 01-2119471299-27

Huile minérale < 3% DMSO extract (IP 346)

#### Estimation de la toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
Severely refined mineral oil (C15 - C50) (*) - NC -	> 5000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	5.53 mg/l - 4H - D/M
Severely refined mineral oil (C15 - C50) (*) - H304 -	> 5000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	5.53 mg/l - 4H - D/M
Reaction products of bis(4-methylpentan-2-yl)dithiophosphoric acid with phosphorus oxide, propylene oxide and amines, C12-14-alkyl (branched) NS	2000 mg/kg	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

#### Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0.1\%$  (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours.

#### Contact oculaire

En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

#### Contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin en cas de symptômes.

#### Ingestion

Se rincer la bouche à l'eau. Amener la personne à l'air libre. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical. En cas de vomissements, placer la personne en position latérale de sécurité, allongée sur le côté. Consulter un médecin en cas de symptômes.

#### Inhalation

Amener la victime à l'air libre. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

#### Protection pour les secouristes

Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représentent pas de risques personnels. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Effets aigus

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut causer une sécheresse et une irritation de la peau. Peut causer une irritation des yeux.

#### Effets retardés

Aucun(e) connu(e).

#### Effets d'une surexposition

Rougeur. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Notes au médecin

Traiter les symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Agent chimique sec, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse résistant à l'alcool, brouillard d'eau  
Jet d'eau.

**Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité****5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Dangers spécifiques dus au produit chimique**

L'échauffement des récipients peut provoquer une élévation de la pression avec risque d'éclatement. En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone.

**5.3. Conseils aux pompiers****Équipements de protection et précautions pour les pompiers**

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représentent pas de risques personnels. Utiliser un équipement de protection individuelle. (EN 469). Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles**

Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représentent pas de risques personnels. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Do not breathe mist or vapor. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser un équipement de protection individuelle.

**Autres informations**

Voir Section 12 pour plus d'informations

**Conseils à destination des secouristes.**

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Boucher les fuites si cela ne présente pas de danger. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Manipulation**

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Store in a tightly closed container. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

**Remarques générales en matière d'hygiène**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Conserver séparément les vêtements de travail. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage**

Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver dans le conteneur

d'origine. Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir éloigné des denrées alimentaires, boissons et aliments pour animaux. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker uniquement en position verticale. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Eviter le rejet dans l'environnement.

**Classe de stockage (Allemagne)**

10 - 13

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****Scénario d'exposition** Sans objet**Autres recommandations** Sans objet**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Severely refined mineral oil (C15 - C50) (*) - NC -	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8H. Form: Mist STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> 15' Form: Mist				
Severely refined mineral oil (C15 - C50) (*) - H304 -	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8H. Form: Mist STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> 15' Form: Mist				
Nom chimique	Suède	Bulgary	Estonie	Hongrie	Croatie
Severely refined mineral oil (C15 - C50) (*) - NC -	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> 8H. Form: mist and fume STEL: 3 mg/m <sup>3</sup> 15'. Form: mist and fume Work environment authority Regulation 2018:1 (Sweden,9/2021).				
Severely refined mineral oil (C15 - C50) (*) - H304 -	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> 8H. Form: mist and fume STEL: 3 mg/m <sup>3</sup> 15'. Form: mist and fume Work environment authority Regulation 2018:1 (Sweden,9/2021).				

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)**

Reaction product of 1,3,4-thiadiazolidine-2,5-dithione, formaldehyde and phenol, heptyl derivs.:  
 DNEL Long term Oral 0.33 mg/kg bw/day General population Systemic  
 DNEL Long term Inhalation 0.58 mg/m<sup>3</sup> General population Systemic  
 DNEL Long term Inhalation 2.35 mg/m<sup>3</sup> Workers Systemic  
 DNEL Long term Dermal 33.33 mg/kg bw/day General population Systemic  
 DNEL Long term Dermal 66.7 mg/kg bw/day Workers Systemic  
 Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques**

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate pour maintenir les expositions en dessous des limites d'exposition recommandées.

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux**

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter.. lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Protection de la peau**

Porter des gants/des vêtements de protection.

**Protection des mains**

Gants de protection (EN 374)

Caoutchouc nitrile

Délai de rupture < 1H

Épaisseur des gants 0.17 mm

**Protection respiratoire**

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition,

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. Type Boiling point > 65 °C: A1; Boiling point < 65 °C: AX1; Hot material: A1P2.  
Éviter le rejet dans l'environnement.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Transparent, Jaune clair
<b>Odeur</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
<b>Point/intervalle de fusion</b>	Sans objet
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	> 300 °C / > 572 °F
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Limite inférieure d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Point d'éclair</b>	> 182 °C / > 356 °F [ASTM D92] (open cup)
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	> 300 °C / > 572 °F
<b>Température de décomposition</b>	> 300°C
<b>pH</b>	Sans objet
<b>Viscosité cinématique</b>	40°C (104°F): 92.8 mm <sup>2</sup> /s (92.8 cSt) [ASTM D 445] 100°C (212°F): 14 to 16 mm <sup>2</sup> /s (14 to 16 cSt) [ASTM D 445]
<b>Hydrosolubilité</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune donnée disponible
<b>Pression de vapeur</b>	< 0.01 kPa (<0.075006 mm Hg)
<b>Densité</b>	0.87 g/cm <sup>3</sup> [15°C (59°F)] [ASTM D 4052]
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible
<b>Caractéristiques des particules</b>	Sans objet

**9.2. Autres informations**

<b>Viscosité</b>	92.8 cSt (40°C); 14.07 cSt (100°C)
<b>Point d'écoulement</b>	<-39°C (<-38.2°F) [ASTM D 5950]
<b>Teneur en COV</b>	Exempté(e)(s)

## 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet	
Propriétés explosives	Sans objet
<b>Propriétés comburantes</b>	Sans objet

## 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

<b>Stabilité</b>	Stable dans les conditions normales.
------------------	--------------------------------------

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	aucun dans les conditions normales d'utilisation.
---	---

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir hors de portée des enfants.

**10.5. Matières incompatibles**

Matières incompatibles

Agents comburants forts

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

<b>Inhalation</b>	Aucune information disponible.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune information disponible.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune information disponible.
<b>Ingestion</b>	Aucune information disponible.

123571.2 mg/kg (ATE)

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Severely refined mineral oil (C15 - C50) (*) - NC	> 5000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	5.53 mg/l - 4H - D/M
Severely refined mineral oil (C15 - C50) (*) - H304	> 5000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	5.53 mg/l - 4H - D/M
Reaction products of bis(4-methylpentan-2-yl)dithiophosphoric acid with phosphorus oxide, propylene oxide and amines, C12-14-alkyl (branched)	2000 mg/kg		

<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition unique</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition répétée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers****11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ( $\geq 0.1\%$ ).

**11.2.2. Autres informations****12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1. Toxicité****Effets d'écotoxicité**

Ne permettez pas d'entrer dans l'approvisionnement en eau potable, eaux usées, ou le sol.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Severely refined mineral oil (C15 - C50) (*) - NC	Acute NEL >100 mg/l Fresh water - Algae - 72H	Acute NEL $\geq 100$ mg/l Fresh water - Pimephales promelas - 96H		Acute NEL >10000 mg/l Fresh water - Daphnia Magma - 48H Chronic NEL 10 mg/l Fresh water - Daphnia Magma - 21d
Severely refined mineral oil (C15 - C50) (*) - H304	Acute NEL >100 mg/l Fresh water - Algae - 72H	Acute NEL $\geq 100$ mg/l Fresh water - Pimephales promelas - 96H		Acute NEL >10000 mg/l Fresh water - Daphnia Magma - 48H Chronic NEL 10 mg/l Fresh water - Daphnia Magma -

				21d
--	--	--	--	-----

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Reaction product of 1,3,4-thiadiazolidine- 2,5-dithione, formaldehyde and phenol, heptyl derivs.: 17.4% - 28d N'est pas facilement biodégradable  
Severely refined mineral oil (C15 - C50): Intrinsèquement biodégradable

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Reaction product of 1,3,4-thiadiazolidine-2,5-dithione, formaldehyde and phenol, heptyl derivs. Élevé(e)

Nom chimique	Coefficient de partage
Reaction product of 1,3,4-thiadiazolidine-2,5-dithione, formaldehyde and phenol, heptyl derivs.	LogPow 9.4

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible.

**12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Contient un perturbateur endocrinien connu ou supposé. EC 939-460-0 Reaction product of 1,3,4-thiadiazolidine-2,5-dithione, formaldehyde and phenol, heptyl derivs.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

**Emballages contaminés** Éliminer conformément aux réglementations locales.

**No de déchet suivant le CED** 13 02 05\* mineral-based non-chlorinated engine, gear and lubricating oils

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**IMDG/IMO**

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments	Aucune information disponible

**ADR/RID**

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

**IATA/ICAO**

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)

**14.6 Dispositions spéciales**

Aucun(e)

**15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classification allemande WGK** Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2**Législations de l'UE**

Reg.1907/2006-REACH

Reg. 878/2020 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Reg. 2018/1480/CE (ATP 13 CLP)

Dir. 98/24/CE

Dir. 2000/39/CE

Dir. 2008/98/EC (on waste)

**REACH**

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

EC 939-460-0 Reaction product of 1,3,4-thiadiazolidine-2,5-dithione, formaldehyde and phenol, heptyl derivs.

SVHC:

EC 939-460-0 Reaction product of 1,3,4-thiadiazolidine-2,5-dithione, formaldehyde and phenol, heptyl derivs. (ED/01/2018)

Inventaires internationaux

**EINECS/ELINCS**

All components are listed or exempted

Légende

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible

**16. AUTRES INFORMATIONS****Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Principales références de la littérature et sources de données**[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)**Date de préparation** 01-août-2014**Date de révision :** 30-janv.-2023**Numéro de révision:** 2.1**Remarque sur la révision:****Motif de la révision** Update Section: 2, 3, 9**Avis de non-responsabilité****Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos**

---

connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité